

Communiqué de PRESSE

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute Garonne
Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex
http://www.dgfip.cgt.fr/31/ ● cgt.drfip31@dgfip.finances.gouv.fr

Toulouse, le 31 juillet 2017

SERVICE PUBLIC DE PROXIMITE Après la pause électorale, la direction régionale des Finances publiques 31 reprend ses attaques...

Le directeur régional des Finances publiques de Midi Pyrénées a informé les organisations syndicales que le ministre de l'Action et des Comptes Publics Gérald Darmanin avait donné son autorisation à la fermeture des centres des Finances publiques d'Aspet et Aurignac au 1^{er} janvier 2018.

Déjà validées sur proposition du gouvernement précédent, ces fermetures avaient été mises entre parenthèses le temps de la période électorale.

Compte tenu des premières annonces du nouveau gouvernement concernant l'orientation de sa politique en matière de service public, la CGT Finances publiques 31 n'a pas été franchement surprise par cette décision du ministre. Le programme du candidat Macron, dans sa rubrique « Ruralité », annonçait clairement la couleur en développant « les maisons de services aux publics » qui regrouperaient dans un même lieu (sous-préfectures notamment) tous les services de la vie quotidienne (poste, prestations sociales, accès à l'emploi...). La CGT est sans illusions quant aux moyens qui leur seront alloués (personnels non qualifiés, matériels et horaires insuffisants...).

Un centre des Finances publiques (une trésorerie) est un service public de proximité et de pleine compétence qui noue une relation privilégiée avec les usagers mais également avec les services municipaux dont il est l'interlocuteur en matière financière et budgétaire.

Leur fermeture aura des conséquences indéniables sur la relation avec les usagers. Ceux qui se déplacent à nos guichets sont souvent les plus fragiles (personnes âgées, usagers connaissant des difficultés sociales...). Le service public de proximité reste pour eux un repère, une aide, un soutien. Ils devront désormais se déplacer jusqu'à Saint-Gaudens (ou Salies-du-Salat), ce qui engendrera des déplacements et donc des frais supplémentaires...

Ces fermetures seront aussi dommageables pour les services des deux mairies qui trouvent un soutien, une aide, des conseils en matière financière et budgétaire. La complexité, les évolutions législatives et réglementaires de la comptabilité publique et des Finances publiques locales sont maîtrisées par les fonctionnaires des Finances publiques. L'éloignement ne pourra que diluer la connaissance par les agents du tissu économique et social et fiscal de ces communes.

La CGT Finances Publiques demande un moratoire sur les fermetures de services publics et la présence de l'État sur le territoire.

Nous appelons les élus, la population à se rassembler et mener la lutte pour un service public de proximité et de pleine compétence.